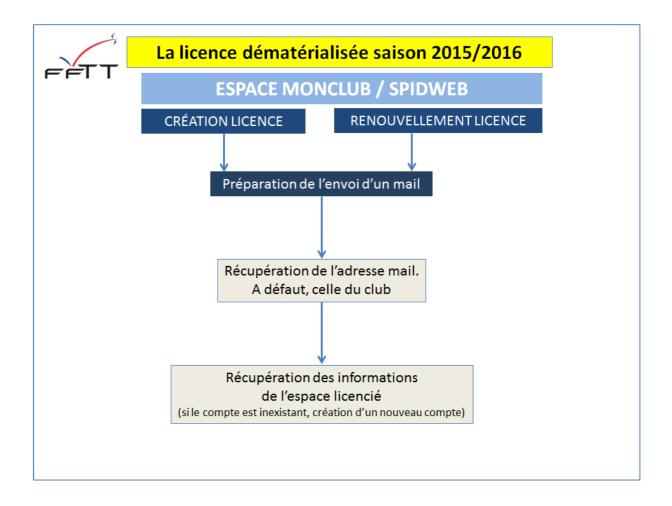
La licence dématérialisée





La licence dématérialisée saison 2015/2016

Envoi d'un mail de notification au licencié

(ou à défaut au club)



ATTESTATION DE LICENCE

Président de la Fédération Française de Tannis de Table est heureux de vous cuellir parris les licencies de la saison 2015/2016

us pouvez d'ones et déjà Willicharger votre attestation de licence en ciquarit su le lien ci-dessous.

Yous pouvez dès maintenant accèder à votre espace licencié afin de consulter et reche à jour vos informations personnelles. Vous pourrer également y déposer cetre shiets:

Pour y acceder, rendez visus sur l'espace licencié do l'erre III com impacelicencie

Alone ups de Décre ett. xxxxxxxxxxxx

Vous pouvez prendre connaissance des conditions d'assurance ainsi que des possibilités de garanties complémentaires en cliquant sur le lien oi dessous : Assurance l'edérale :

Nous your southstons une expellente salson population



La licence dématérialisée saison 2015/2016



ATTESTATION DE LICENCE

Le Président de la Fédération Française de Tennis de Table est heureux de vous accueillir parmi les licenciés de la saison 2015/2016

Vous pouvez d'ores et déjà télécharger votre attestation de licence en cliquant sur le lien ci-dessous.

Mon attestation de licence

Vous pouvez dès maintenant accéder à votre espace licencié afin de consulter et mettre à jour vos informations personnelles. Vous pourrer également y déposer votre photo.

Pour y accéder, rendez vous sur l'espace licencié :

http://www.fftt.com/espacelicencie
Votre identifiant est : 7513541
Votre mot de passe est : xxxxxxxxxxxx

Retrouvez toutes les informations de la FFTT sur le site http://www.fftt.com

Vous pouvez prendre connaissance des conditions d'assurance ainsi que des possiblités de garanties complémentaires en cliquant sur le lien ci-dessous : Assurance Fédérale

Nous vous souhaitons une excellente saison pongiste.



La licence dématérialisée saison 2015/2016

En cliquant sur le lien, le licencié visualise, télécharge et/ou imprime son attestation de licence pour la saison

(ce lien contient un identifiant unique généré à chaque validation de la licence)

Ce lien de téléchargement se retrouve :

- Dans SPIDWEB
- Dans MONCLUB
- Dans l'espace LICENCIÉ



La licence dématérialisée saison 2015/2016



Attestation de licence Saison 2015/2016

Date 23/04/2015

CAUGANT Eric

13, villa Jean-Baptiste Dumay

75013 PARIS

N° 7513541 du 22/04/2015 Club : 12/51450 AS FFTT Clt : 8 /8519ts - Nationalité : F Certificat médical fourni Né(e) le 12/03/1959 - Cat : V2/-60 - Sexe : M Type : Traditionnel







Assurances

Certificat médical





La licence dématérialisée saison 2015/2016

Les informations officielles



Attestation de licence Saison 2015/2016

Date 23/04/2015 **CAUGANT Eric**

13, villa Jean-Baptiste Dumay

75013 PARIS

N° 7513541 du 22/04/2015 Club : 12751450 AS FFTT Clt : 8 /861pts - Nationalité : F

Certificat médical fourni

Né(e) le 12/03/1959 - Cat : V2/-60 - Sexe : M Type : Traditionnel



Accès aux informations personnelles Et à l'espace licencié

Vous pouvez accéder à votre espace licencié pour consulter et mettre à jour vos informations personnelles. Sauf opposition de votre part, les informations fournies font l'objet d'un fichier informatique susceptible d'être communiqué par la FFTT à des fins commerciales ou associatives.

L'espace licencié vous permet également de mettre à jour votre photo. En insérant votre photo, vous acceptez qu'elle soit affichée dans le cadre des informations de la FFTT présentées sur ses différents sites ou applications mobiles.

Espace licencié : http://www.fftt.com/espacelicencie

Espace promotionnel Fédéral – Régional - Départemental



Ping Pong Mag revue officielle de la FFTT Abonnement sur http://www.boutiquedutt.com

Votre ligue régionale

ILE DE FRANCE 1-3 rue de la Poterie 93200 ST DENIS

Mail: iledefrance@fftt-idf.com Web: http://www.fftt-idf.com/

Tél: 0155872690



Votre comité départemental

PARIS COMITÉ DE PARIS 90/92, Bd Anatole France 93206 ST DENIS Web: www.paristt.com



Rappels réglementaires Assurances et certificat médical

Assurances

Déclarations d'accident : elles doivent être adressées à Mme Myriam BAHUAUD, DE CLARENS - 17, rue Washington - 75383 PARIS CEDEX 08 et au siège de la FFTT.

Conformément à l'article L321 du code du sport, la Fédération a conclu, après appel à la concurrence, un contrat collectif d'assurances couvrant la responsabilité civile et les dommages corporels. Le contrat fédéral signé avec Covea Risks (Mutuelles du Mans Assurances) couvre ces dispositions. Lors de la demande de licence, le licencié peut, par courrier adressé au siège fédéral, renoncer à la couverture des dommages corporels. Les associations sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer. Vous trouverez les informations sur :

- Résumé du contrat
- Garanties et franchises
- Garanties complémentaires
- Avis de sinistre

A l'adresse suivante : www.fftt.com/monclub/assurance.php ou sur simple demande auprès de votre comité départemental, votre ligue ou la FFTT.

Certificat médical

Si le club effectue la prise de la licence par Internet, son responsable désigné certifie être en possession du certificat médical datant de moins d'un an correspondant.

Si le club fait ses demandes de licences à la structure gestionnaire des licences (ligue ou comité) il adresse à cette dernière les certificats médicaux datant de moins d'un an. La licence portera la mention "Certificat médical présenté".

Pour les premières demandes de licences, la mention concernant le

certificat médical est toujours obligatoire. A cet effet une place a été réservée pour le certificat médical sur l'imprimé de demande de

Pour les renouvellements de licence, et en l'absence de certificat Pour les renouvellements de licence, et ett l'auseine de comment, c'est la mention "ni entraînement, ni compétition" qui sera imprimée. En cas de présentation d'une licence portant la mention "ni entraînement, ni compétition" mais assortie de la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition, le licencié est autorisé à jouer.

Les partenaires de la FFTT





PARTENAIRES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE









FFTT - 3 rue Dieudonné Costes - BP 40348 - 75625 Paris Cedex 13 - 01 53 94 50 00 - fftt@fftt.email